

Vers des Politiques Communales de Santé

# Binche : aux côtés des jeunes mères

La ville accompagne les mères de moins de 25 ans aidées par le CPAS

**P**as facile d'élever un enfant quand on est non seulement jeune, mais encore isolée et privée de ressources régulières! Les jeunes mères en situation sociale précaire sont confrontées à de multiples problèmes, qui les dépassent fréquemment. La plupart d'entre elles sont isolées, donc encore plus fragiles face à la vie.

La ville de Binche et son CPAS ont décidé de consacrer un programme spécial au soutien aux jeunes femmes bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS) et qui élèvent seules leur enfant. Cette action est née d'un double constat :

- un certain nombre de jeunes femmes bénéficiant du RIS ont des enfants en bas âge;
- ces jeunes mamans manifestent un certain désarroi à propos de leur rôle de mère.

Elles sont en effet confrontées à de nombreux problèmes. Elles ne sont pas toujours préparées à éduquer un jeune enfant et éprouvent des difficultés à mener de front leur travail de réinsertion sociale et leur statut de jeune parent. Il en va de la santé physique aussi bien que psychique de la mère et du jeune enfant.

## « J'élève seule mon enfant »

C'est la raison pour laquelle le CPAS de Binche, avec l'appui de la ville, a mis sur pied un projet orienté vers les objectifs suivants :

- participer à la préparation à l'accouchement;



© Hugues de Wurstenberger

- apprendre aux jeunes mères les principes d'hygiène corporelle et alimentaire;
- les éduquer à l'importance de repas sains et équilibrés pour leur bébé;
- favoriser l'échange d'expériences pour les aider à dédramatiser la précarité;
- leur faire prendre conscience de l'importance d'un suivi médical bimensuel de l'enfant et du respect

du calendrier vaccinal;

- les sensibiliser au rôle primordial du lien affectif avec leur bébé;
- les éduquer à la prévention des accidents domestiques.

C'est dans cet esprit qu'a été constitué le groupe « Moi, jeune mère, j'élève seule mon enfant ». Il se réunit deux fois par mois depuis septembre 2004. Il compte actuellement neuf jeunes

femmes. « *L'intérêt du groupe est qu'il permet à ces mamans de sortir de leur isolement* », explique Jessica Putteneers, assistante sociale et animatrice du groupe. Jessica est assistée par un psychologue, par une puéricultrice et, selon les sujets traités, par un pédiatre, une diététicienne ou des infirmières. « *Les réunions se passent pendant la matinée. Les mères viennent avec leur enfant, qui est pris en charge pendant la réunion. Nous prenons le petit déjeuner ensemble, puis nous discutons d'un sujet, soit d'intérêt général, soit lié à l'actualité. A l'occasion de la fin de l'année, par exemple, nous avons parlé des jouets, de la nécessité de faire des choix pour veiller à la sécurité de l'enfant. Nous évoquons aussi les risques d'accident domestique, la nécessité de choisir un lait adapté, l'utilité des vaccinations, etc. Nous abordons encore les aspects psychologiques, comme la nécessité de poser des limites, de pouvoir dire 'non' ou les étapes du développement de l'enfant. Nous jouons également un rôle de guidance budgétaire.* »

Les réunions sont généralement divisées en deux parties. La première est consacrée à une discussion sur un sujet particulier. La deuxième a un côté plus pratique, c'est un atelier consacré

au bricolage ou à d'autres aspects plus ludiques : fabrication de mobiles, gravure sur verre, constitution d'albums à partir des photos apportées par les mamans... L'objectif de cet atelier est de développer chez la maman une patience qui se révélera bien utile pour l'éducation d'un enfant, et de lui ouvrir des perspectives d'activités éducatives. Certaines réunions sont aussi consacrées à des ateliers cuisine, pour apprendre aux mères à préparer un repas complet pour leur enfant avec l'aide de professionnels.

### Une autonomie accrue

Le but de ces activités est de rendre les jeunes mères plus autonomes, de leur donner un sentiment de compétence, de manière à ce qu'elles soient capables de préparer elles-mêmes les repas de leur bébé, avec les aliments adaptés à chaque âge, de faire face aux différentes maladies infantiles ou de connaître les premiers gestes à accomplir en cas d'accident. Depuis le lancement de ce projet, les progrès sont notables. « *Le groupe a évolué positivement ; les participantes s'y investissent davantage et apprécient d'y participer* », observe Jessica Putteneers.

« *Les objectifs médicaux et psychosociaux sont atteints ; nous relevons une nette amélioration du bien-être des enfants et de leur maman. C'est manifeste, notamment, au niveau alimentaire. Nous constatons en outre que les jeunes mamans se rendent régulièrement aux consultations de l'ONE et qu'elles sont attentives aux vaccinations. Il y a donc une réinsertion sociale des mamans, qui acquièrent de nouveaux repères au fil des séances. Un autre effet bénéfique de ces réunions est que de nouveaux liens se sont créés entre les participantes : ces jeunes mères ont noué des liens d'amitié entre elles. Cela a permis l'émergence de rapports de solidarité, ce qui est un bénéfice important pour des jeunes femmes qui, au départ, sont la plupart du temps très seules.* »

Le groupe est actuellement limité aux mères de moins de 25 ans, une priorité qui s'explique par le fait que la loi sur les CPAS assigne à ces institutions une mission particulière de réinsertion à l'égard des jeunes usagers. Mais, au vu des fruits de ce projet, ses initiateurs aimeraient bien élargir l'expérience à l'ensemble des mères de famille bénéficiant d'un RIS ou – pourquoi pas ? – à l'ensemble des allocataires sociales.

Jean-Paul Vankeerberghen

# Chastre : sensibiliser les jeunes aux dépendances

## Une action communautaire pour favoriser le dialogue entre générations et au sein des familles

À la suite de l'inquiétude manifestée par certains parents à propos de la prise de substances par leurs enfants, l'Administration communale de Chastre a organisé une table ronde sur les assuétudes avec les médecins, le service d'aide à la jeunesse (SAJ) et la police. Cette table ronde avait été organisée en collaboration avec le service d'aide en milieu ouvert (AMO) de Wavre, Carrefour J. La conclusion en fut que le problème principal était la prise de cannabis chez les jeunes.

Des actions de prévention des assuétudes avaient déjà été menées depuis

plusieurs années dans cette commune du Brabant wallon. Les éducateurs de la commune avaient toutefois pu constater que l'entrée en vigueur de la nouvelle politique du gouvernement fédéral en matière de drogues (et les hésitations qui l'avaient accompagnée) avait accentué le problème. Les nouvelles règles adoptées par le gouvernement fédéral, notamment à propos de la consommation de cannabis, apparaissaient mal comprises par les jeunes – pas seulement par eux, d'ailleurs. Car beaucoup de parents se posaient également des questions à ce propos.

En fait, les nouvelles directives manquaient de clarté et avaient été mal comprises. On constatait une mauvaise information d'une bonne partie de la population, et même des professionnels, sur ce qui était réellement autorisé et ce qui restait interdit et punissable. Une certaine confusion était aussi perceptible quant à la dangerosité des différents produits. Enfin, les rapports de la zone de police indiquaient une augmentation notable de la consommation de cannabis parmi les jeunes de cette commune rurale. Ces constats ont conduit les autorités communales à la décision d'organiser

une action plus intense de prévention des assuétudes. Le premier sujet abordé a été le cannabis.

### Des ados derrière la caméra

Avec l'aide d'une stagiaire assistante sociale, un groupe d'adolescents a réalisé une vidéo dont le scénario s'articulait autour de divers reportages auprès de professionnels : des médecins, le procureur, etc. Parmi ces cinq adolescents – deux garçons et trois filles de 15 à 18 ans – certains étaient consommateurs de cannabis, d'autres non. Mais leur objectif commun était de construire un outil permettant d'approcher efficacement les jeunes de la commune. Dans ce vidéogramme, ils posaient leurs propres questions et cherchaient des réponses auprès de professionnels de la santé, de représentants de la justice ainsi que de témoins. Le travail n'était pas orienté d'abord par le souci de convaincre les jeunes de ne pas consommer, mais plutôt de les aider à se forger une opinion en la matière, de manière à pouvoir opérer des choix en connaissance de cause. Dans ce contexte, le cannabis était une porte d'entrée destinée à amorcer un débat entre générations sur toutes les consommations à risque, quelles qu'elles soient.

Cette action, qui reposait sur les principes de l'action communautaire, devait apporter un soutien aux familles, en particulier à celles comptant des adolescents, et favoriser la réflexion et les échanges entre jeunes et adultes sur la question des dépendances.

À la suite de l'octroi de subsides par la Communauté française, la commune a ensuite réalisé un outil plus



© Jean-Louis Saiz / Question Santé

pédagogique, sous la forme d'un second vidéogramme : articulé en trois parties, le film aborde la consommation de cannabis sous trois aspects, médical, social et juridique. Cette action a encore reçu le soutien de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW), de l'AMO Carrefour J et du Centre local de promotion de la santé.

Cet outil audiovisuel a également été conçu dans le but d'aider à ouvrir un dialogue entre les parents et leurs enfants sur la problématique des dépendances. Il confronte les représentations de chacun en faisant la part des mythes et de la réalité. Il a pour but d'informer sans tomber dans les deux travers que sont la banalisation et la dramatisation. Ce vidéogramme a connu un grand succès et est encore régulièrement prêté. Il est aussi utilisé par divers professionnels.

### Semaines de sensibilisation

Du 13 au 18 février 2006, une semaine de sensibilisation a été organisée dans toute la commune. Une exposition

permanente s'est tenue dans les locaux de l'administration communale et au CPAS, soutenue par une campagne d'affichage. Au cours de cette semaine, une conférence-débat avec projection vidéo s'est tenue. De nombreux intervenants (médecins, policiers, assistants sociaux...) ont pu animer le débat. À l'occasion de cette semaine de sensibilisation, une « safe-card » a été diffusée. Elle reprend les services et les institutions locales qui peuvent venir en aide aux jeunes et à leurs parents. Elle a également été très largement diffusée dans certains services.

Cette première expérience d'action santé dans la commune a été riche en contenu et en participation. Aussi l'échevine des Affaires sociales et de la Jeunesse, Fabienne Gendarme, a-t-elle décidé de relancer une action similaire en 2007. Cette fois, la semaine de sensibilisation sera consacrée à la consommation d'alcool et à ses effets. La conférence-débat a en effet montré que ce thème était un sujet de préoccupation partagé par de nombreuses personnes.

Jean-Paul Vankeerberghen

# « Mille facettes » : parler des dépendances avec les jeunes

**A**vec « Mille Facettes », nous proposons un guide méthodologique qui offre aux adultes

des outils d'animation pour faciliter le dialogue et la réflexion autour des dépendances. Nadja est un centre de

traitement et de prévention des assuétudes dont les activités se développent autour de trois secteurs :

un centre de documentation, un service de consultations et un service de prévention des dépendances. Notre travail en prévention consiste à aider les adultes qui sont en contact régulier avec les jeunes à devenir acteurs de prévention et à aider les jeunes à être responsables de leurs choix. Ces adultes présents dans les milieux de vie naturels que sont la famille, les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse, les AMO et les institutions scolaires, sont des acteurs privilégiés : en étant conscients du rôle de ressource qu'ils peuvent jouer auprès des jeunes et en offrant à ces derniers des lieux de vie structurants, ils sont de véritables tuteurs de développement. Le Centre Nadja leur propose diverses activités préventives : formation, supervision, accompagnement de projet...



Mais, par manque de temps ou de soutien institutionnel, certains d'entre eux n'ont pas la possibilité de suivre une formation de plusieurs jours pour mettre en place un projet au sein de leur institution ; ils ont cependant le désir d'aborder la problématique des « drogues » avec un public jeune. C'est pour eux que « Mille Facettes » a été réalisé. Sur quelle base ? Chaque personne présentant une demande au service de prévention est reçue par un membre de l'équipe, qui réalise avec elle tout un travail d'analyse, de réflexion plus théorique et d'aide

methodologique et pratique. Ainsi se crée à chaque fois une sorte de « manuel d'animation » assorti d'outils spécifiques. De rencontre en rencontre, nous nous sommes retrouvés avec une base de données de plus en plus riche, qu'il nous a paru intéressant de regrouper dans un guide.

### Le guide

La première partie du guide aborde les connaissances théoriques concernant :

- la problématique des assuétudes, à savoir les divers facteurs impliqués dans l'interaction entre le produit, l'individu et l'environnement ;
- une démarche préventive appliquée aux assuétudes dans une optique de promotion de la santé ;
- les règles de base de l'utilisation des outils de prévention.

Dans la seconde partie, chaque thème est développé dans une fiche présentant les pistes et les objectifs d'animation et détaillant des outils avec leurs critères d'utilisation.

Deux pistes non exclusives sont possibles pour aborder les animations avec les jeunes :

- la première part des diverses définitions ou classifications des produits pour déboucher sur les facettes de l'expérience humaine mises en jeu par les assuétudes ;
- une autre piste part de ces facettes pour y inscrire la consommation de drogues : la dépendance, les comportements à risque, la modification de conscience, le rapport aux normes...

### Quelle approche ?

La plupart des personnes qui souhaitent intervenir en prévention cherchent des informations irréfutables, des outils incontournables qui permettent de démontrer le danger des drogues illicites. Mais envisager les risques encourus revient à n'envisager qu'une facette de la problématique des assuétudes. Cette approche ne

permet pas d'analyser les conduites à risque à la lumière de l'ensemble des motivations qui entrent en jeu dans l'intérêt pour les produits psychotropes. Par contre, si l'on considère que chaque être humain, à travers les actes qu'il pose, tente de répondre à des besoins et des désirs vitaux, la réflexion s'ouvre alors aux différents sens que peut revêtir la consommation de drogues, à la quête de tout humain pour accéder au bien-être et donner un sens à sa vie, au travers des multiples événements qui interviennent dans son existence, des mille fils qui tissent sa relation aux autres. « Mille Facettes » propose quelques pistes pour aider l'animateur à ouvrir le dialogue avec les jeunes, en situant l'usage de produits psychotropes par rapport aux préoccupations et motivations des adolescents.

Le guide n'est pas encore disponible mais en phase de pré-test : il est proposé pour l'instant aux personnes qui acceptent de rencontrer un membre de l'équipe et de remplir un questionnaire d'évaluation après utilisation. L'objectif n'est d'ailleurs pas de le diffuser de manière indifférenciée mais après une entrevue ou une mini-formation. « Mille Facettes » est conçu au départ pour répondre à des demandes individuelles, mais il peut aussi déboucher sur un projet institutionnel ou s'intégrer dans les projets pédagogiques des institutions.

D'après un texte de Nicole Stenuit (Nadja)

### Le Journal du Réseau

est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc,

1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36

E-mail : [question.sante@skynet.be](mailto:question.sante@skynet.be)

On trouve le **Journal du Réseau** et le **Fax Santé**

**Communes** sur le site [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org)

Secrétaire de rédaction : **Alain Charbonnier**

Maquette : **Frédérique Guiot**

Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage.

Les articles non signés sont de la rédaction.

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Editeur responsable : **D<sup>r</sup> Patrick Trefois**

72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique